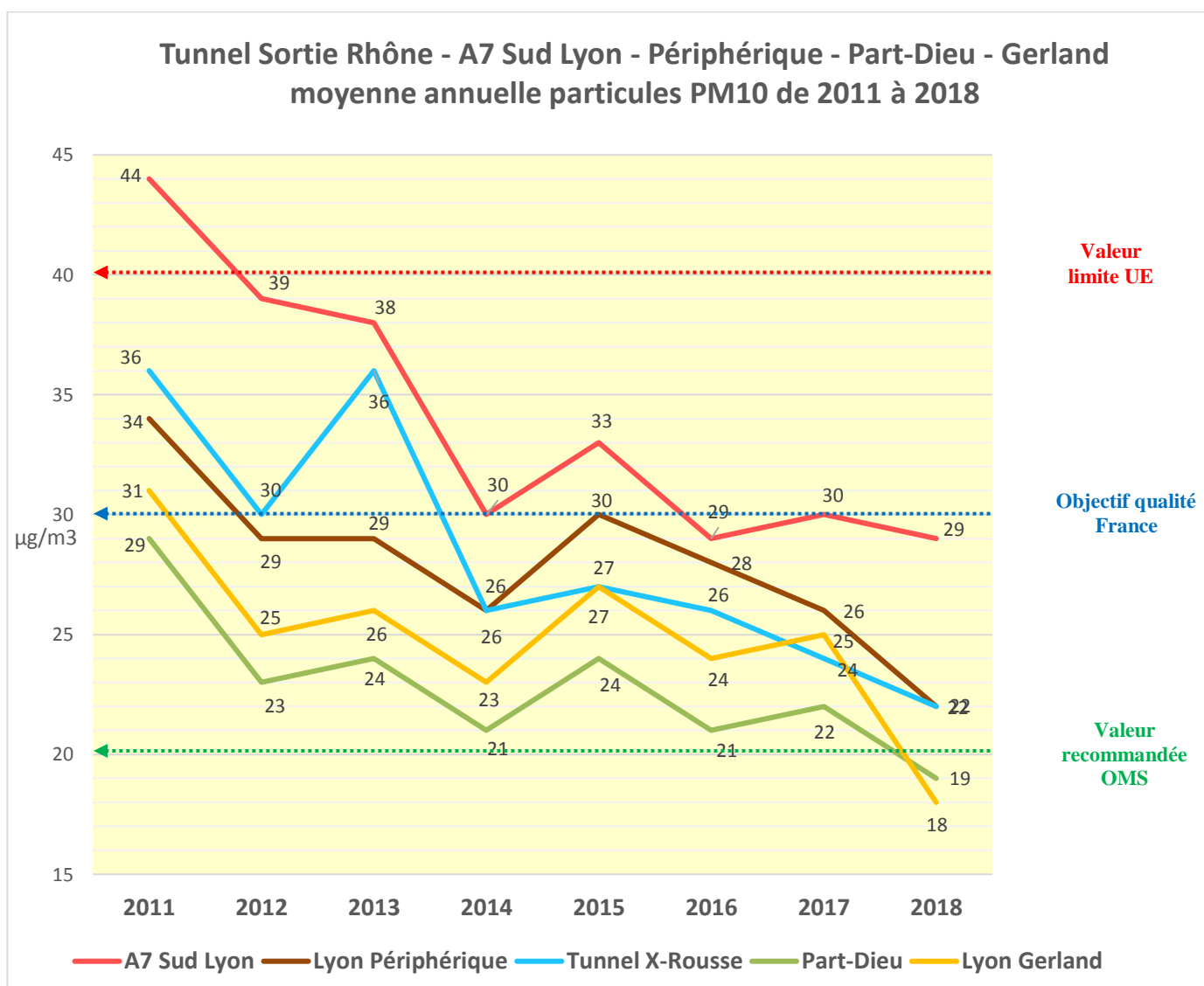


Qualité de l'air extérieur dans l'agglomération lyonnaise Statistiques 2010-2018 et tendances d'évolution

Les graphiques qui suivent ont été établis à partir des mesures d'Atmo Auvergne-Rhône-Alpes disponibles sur le serveur de l'organisme. Nous avons sélectionné trois stations de mesures de type « trafic » : Autoroute A7 (La Mulatière), Tunnel Croix-Rousse sortie Rhône, Lyon Périphérique (Laurent Bonnevey) et deux stations de type « fond » : Lyon Centre (Hôtel de la Métropole à la Part-Dieu) et Lyon Gerland (rue Marcel Mérieux). Nous avons retenu les deux types de polluants qui caractérisent le mieux notre environnement urbain de proximité : **les particules fines PM10 et le dioxyde d'azote NO2**. Pour chaque polluant, un graphique met en évidence les tendances sur les 8 ou 9 dernières années.

1. Les particules fines PM10

Le premier graphique présente les mesures en moyenne annuelle des PM10 et la conformité ou non des valeurs relevées par rapport aux différents objectifs : réglementation de l'Union Européenne, objectifs de qualité fixés par la France, valeurs recommandées par l'Organisation Mondiale de la Santé.



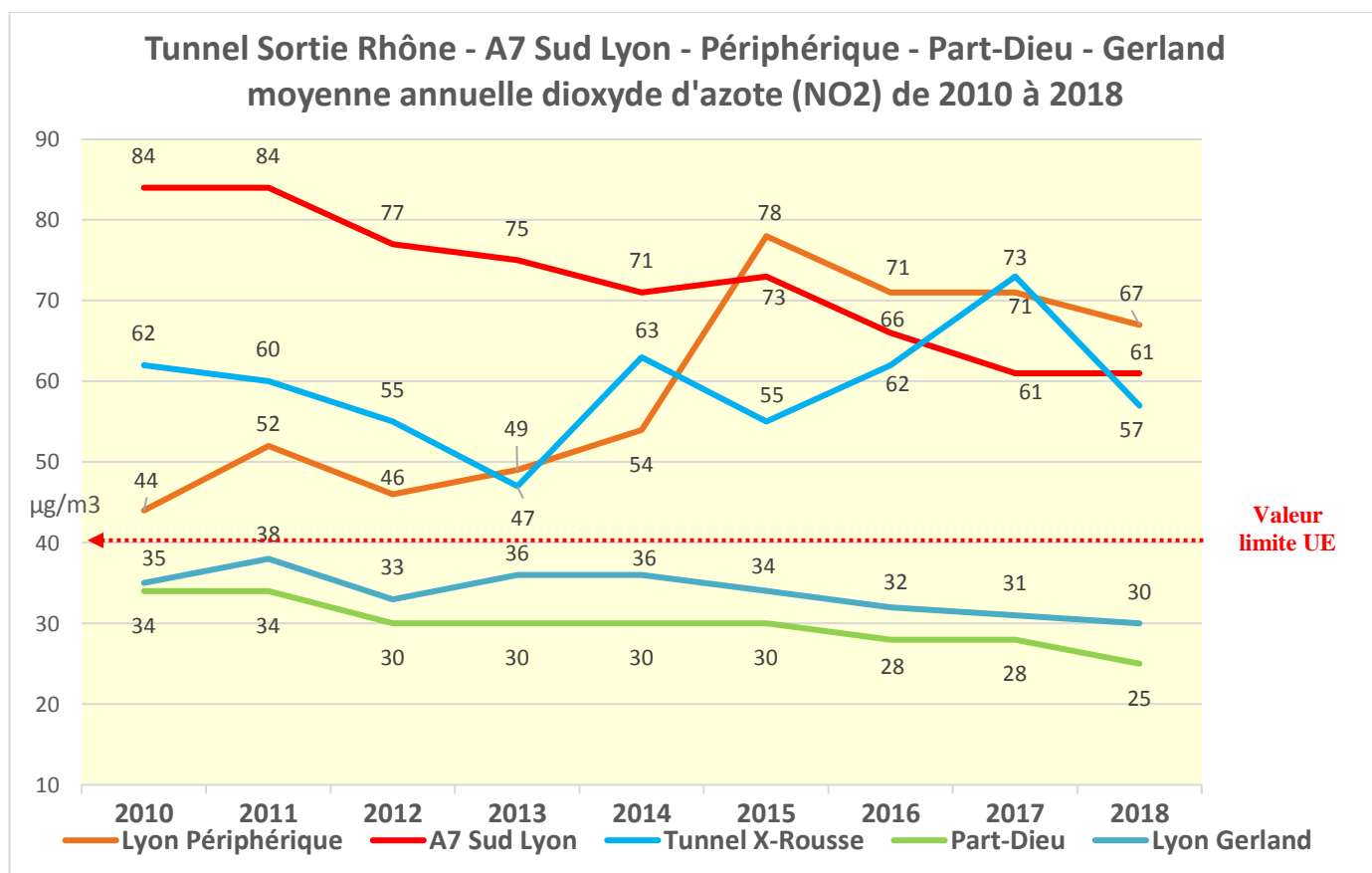
Le graphique met en évidence les éléments suivants :

- **la tendance à l'amélioration est globalement visible** mais avec une dégressivité des niveaux qu'il faut encore confirmer en agissant sur les sources de pollution aux particules fines (transport, modes de chauffage et de cuisson, épandages agricoles),
- toutes les stations de type trafic présentent des mesures maintenant **conformes à l'objectif qualité France** mais restent encore **au-dessus des valeurs recommandées par l'OMS**,
- les stations de type fond urbain (Lyon Centre et Lyon Gerland) satisfont maintenant aux **recommandations de l'OMS**.

Quelques pistes d'explications sur les principales raisons de la baisse des particules PM10 :

- les aides publiques à la **transformation des appareils de chauffage au bois** traditionnels en appareils à foyer fermé homologués « Flamme Verte » et le passage aux combustibles de type granulats beaucoup moins générateurs de particules et de meilleur rendement énergétique,
- **l'interdiction du brûlage de végétaux** qui est maintenant sanctionné,
- **la rénovation progressive du parc automobile** avec de plus en plus de véhicules équipés de filtres à particules.

2. Le dioxyde d'azote NO2



Toutes les stations de type trafic dépassent en moyenne annuelle la valeur limite autorisée par l'Union Européenne qui est aussi l'objectif de qualité France, l'OMS n'ayant pas fixé de valeur limite particulière. L'amélioration progressive constatée pour les particules PM10 ne s'applique pas autant au dioxyde d'azote. L'influence du trafic routier sur les habitations en bordure de voirie est très visible et reste à des niveaux préoccupants pour les riverains.

3. Activation du dispositif préfectoral lors des pics de pollution

L'année 2018 a moins subi de pics de pollution que les années précédentes mais on a vu apparaître des pics d'ozone pendant l'été. Tout ceci est très lié aux conditions météorologiques selon qu'elles favorisent ou non la dispersion des polluants atmosphériques. Sur les 21 zones géographiques de la « grande région », le plus mauvais élève est maintenant le **bassin Lyonnais et Nord Isère avec 23 jours d'activation**, des progrès sensibles ont été faits dans la Vallée de l'Arve (10 jours) et le bassin Grenoblois (11 jours).

Zone géographique	Vigilance jaune	Vigilance orange	Vigilance rouge	Total
Vallée de l'Arve (PPA)	10	0	0	10
Bassin Lyonnais Nord-Isère	11	7	5	23
Ouest Ain	5	2	5	12
Vallée du Rhône	7	4	2	13
Allier	1	3	0	4
Bassin Grenoblois	3	6	2	11
Vallée Maurienne-Tarentaise	2	0	0	2
Zone urbaine des Pays de Savoie	7	3	0	10
Zone des Coteaux	1	5	0	6
Bassin Lémanique	4	7	0	11
Ouest Ardèche	3	4	2	9
Est Drôme	1	1	1	3
Zone Alpine Isère	1	2	2	5
Bassin stéphanois (PPA)	1	4	0	5
Zone alpine Ain	0	3	0	3
Zone alpine Savoie	0	1	2	3
Contreforts du Massif Central	0	3	0	3
Puy-de-Dôme	0	2	0	2